

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit le treize décembre à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de Giscos, dûment convoqué, s'est réuni en session exceptionnelle, sous la présidence de Monsieur Jean Pierre CAPES, Maire.

Date de la convocation : 11 Décembre 2018

Présents : M. Didier LALES, Mme Chantal COURREGELONGUE, Mme Fabienne BARBOT, M. Jean Pierre BRIAND, M. Michel GARBAYE, M. Sébastien RIOT

Absents : M. Stéphane GAUDON, M. Nicolas VIVAS

Secrétaire de séance : Mme Fabienne BARBOT

LIGNE DE TRESORERIE :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du projet d'ouverture d'une ligne de crédit de trésorerie de 25 000 €.

Ce crédit est destiné à couvrir un besoin éventuel et ponctuel de disponibilités et à faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court.

Ce crédit sera comptabilisé hors budget dans les comptes financiers de la collectivité.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et les discussions ouvertes sur le sujet :

- **APPROUVE** dans le principe le projet qui lui est présenté
- **DECIDE** de demander au CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE une ligne de crédit de trésorerie en débit crédit d'office, ayant les caractéristiques suivantes :

✓	Montant :	25 000 €
✓	Taux :	Euribor 3 mois moyenné + marge 0.60 %
✓	Intérêts :	Par débit d'office tous les trimestres civils sur le
montant utilisé		
✓	Durée :	1 AN
✓	Frais de dossier :	100 €
✓	Commissions d'engagement :	100 €

- **PREND** l'engagement pendant toute la durée des prêts de créer et de mettre en recouvrement, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

Le Conseil Municipal confère toutes les délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.

Le Receveur est le Percepteur de Bazas.

PRET RELAIS :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal que les subventions attendues pour l'année 2018, et qui devaient permettre de financer une partie des investissements, n'ont pas encore été encore toutes versées. Afin de pouvoir payer les dernières sommes dues de l'année 2018, l'emprunt de la Caisse d'épargne, le renouvellement des foyers vétustes et les travaux du logement communal T2, d'un montant total de 17 610.99 € TTC, Monsieur le Maire propose de demander au Crédit Agricole un « Prêt Attente Subvention »

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et les discussions ouvertes sur le sujet :

- **APPROUVE** dans le principe les sommes restantes dues qui lui est présentées et détermine comme suit les moyens financiers à envisager pour faire face aux dépenses :

* Subventions ou autres aides	: 35 184.80 €
* Emprunt à contracter par la Collectivité	: 25 000.00 €

SOIT AU TOTAL : 60 184.80 €

- **DECIDE** de demander au CREDIT AGRICOLE D'AQUITAINE un prêt à court terme ayant les caractéristiques suivantes :

* Montant	: 25 000.00 €
* Taux variable	: Taux Euribor 1 an moyenné + 0.31 % de marge
* Durée	: 2 ans avec différé d'amortissement de 12 mois
* Frais de dossier	: 100 €

- **PREND** l'engagement pendant toute la durée des prêts de créer et de mettre en recouvrement, en tant que de besoin, les contributions directes nécessaires pour assurer le paiement desdites échéances.

Le Conseil Municipal confère en tant que de besoin toutes délégations utiles à Monsieur le Maire pour la réalisation de l'emprunt, la signature du ou des contrats de prêts à passer avec l'établissement prêteur, et l'acceptation de toutes les conditions de remboursement qui y sont insérées.
Le Receveur est le Percepteur de Bazas.

DEMISSION DE M. TEYTEAU ROBERT :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la lettre de démission de M. TEYTEAU Robert en tant que Conseiller Municipal. Monsieur le Maire a pris acte de cette démission en date du 04/12/2018.

ORGANISATION JOURNEE THEATRE :

Famille Rurale a contacté M. Le Maire pour proposer une après-midi théâtre le dimanche 16 Juin 2019.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Théléthon 2018** : Bénéfice total de 3 429 €, le loto à lui seul a rapporté 2 139.61 €.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures.